

Image not found or type unknown



## résiliation de bail d'un terrain municipal

Par **absakal**, le **26/04/2013** à **21:44**

Bonjour

Je loue AVEC LOYER un terrain inculte avec un bâtiment de 130m2 a la mairie depuis 2010, en 2015 le bail se termine ,  
Question; peuvent-ils me reprendre le terrain ?  
PEUVENT-ILS le louer à une autre personne ou doivent-ils le reprendre au non et pour la mairie?

Je vous remercie